

Achetons ANTIQUITÉS
Meubles anciens de tous genres, successions, tableaux de grande valeur, bronze, argenterie, etc. Payons très bons prix, allons partout, acceptons frais de vis.

832-1930 — 692-4878
70, Dalhousie, Québec

11⁰⁰%
1 an 5 000 \$ min.
#02-4201

GARANT par le Conseil du Canada
Éligible au REER
Taux fixe et non variable

LE QUÉBEC

Le PQ n'est pas assuré de l'appui de la FTQ
Le Parti québécois n'est pas assuré d'un appui de la FTQ lors des prochaines élections. La décision sera sans doute prise au début d'avril. **A-5**

LA REGION

La Cité du Père lance un appel à l'aide à ses membres
La Cité du Père, fondée par le télévangéliste Pierre Lacroix, lance un pressant appel à ses membres : il lui faut absolument \$40,000. **A-3**

LE CANADA

Comapêche retire un de ses deux chalutiers
Comapêche a décidé, hier, de retirer un des deux bateaux dont la présence au large de Saint-Pierre-et-Miquelon avait provoqué de vives tensions. **A-7**

LE MONDE

Pour Bush, le couronnement d'une longue carrière
George Bush, qui couronne à 64 ans une longue carrière dans les allées du pouvoir, prêterait serment à midi sur les marches du Capitole, siège du Congrès. **A-6**

L'ECONOMIE

Le ministre Côté d'accord avec une taxe sur l'essence
Le ministre Marc-Yvan Côté se dit d'accord pour imposer une taxe spéciale d'un cent le litre d'essence pour remettre en état le réseau routier du Québec. **B-1**

LES ARTS

Samantha Fox à la conquête du marché américain
Samantha Fox, la chanteuse britannique en visite au Québec, s'est installée à New York dans le but de se faire connaître auprès du grand public américain. **C-1**

LE SPORT

Wilander détrôné aux Internationaux d'Australie
Le numéro un mondial, le Suédois Mats Wilander, a perdu son titre de champion des Internationaux d'Australie dès le deuxième tour, hier. **S-8**

L'EDITORIAL

Le Canada à l'ère des mammoths industriels
Molson et Carling-O'Keefe, Canadien et Wardair, ces transactions montrent les effets de l'internationalisation du marché. L'État doit aider les travailleurs touchés. **B-6**

L'INDEX

Local et régional	A-3 et B-8
Le Québec	A-4 et A-5
Le Canada	A-7
Le Monde	A-6
Alain Bouchard	A-5
Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	C-8
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	B-6
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-8
Mots croisés	C-6
Mot mystère	C-6
Où aller à Québec	C-4
Patron	C-9
Pierre Champagne	A-7

LA METEO

Neige débutant en matinée. Accumulation : 5 à 10 cm. Maximum : -1 à -3. Demain : ensoleillé avec passages nuageux. Très froid. **S-16**

Finie la guerre des prix des billets d'avion Canadien achète sa rivale Wardair



Le président de Wardair, M. Max Ward, a annoncé la nouvelle de la vente aux reporters.

TORONTO (PC) — La société aérienne Canadien International a annoncé son intention, hier, d'acheter la compagnie rivale Wardair.

Selon l'analyste Fred Larkin, de la firme torontoise Alfred Bunting, la vente de Wardair va probablement avoir pour effet à long terme une augmentation du prix des billets d'avion au Canada.

M. Larkin a expliqué que la concurrence de Wardair avait jusqu'ici contribué à faire baisser les prix des billets et les profits des compagnies. Mais la situation va pouvoir maintenant se « régulariser ».

Consommateurs
Cette opinion est partagée par l'Association des consommateurs du Canada. Son porte-parole, M. David McKendry, a lui aussi prédit une hausse des prix.

« Les compagnies Air Canada et Canadien International, a-t-il dit, vont augmenter leurs prix, parce qu'elles n'ont plus à craindre que Wardair prenne leur place. »

À Air Canada, surtout, il est important d'augmenter les prix, parce qu'il faut augmenter les profits à cause de l'émission d'actions sur le marché.

Comme preuve de la guerre des prix déclenchée par Wardair, on signale que Canadien International vendait le billet aller-retour Montréal-Vancouver entre \$350 et \$400 il y a à peine un an. Il est aujourd'hui à \$280.

Un passage simple Montréal-Toronto coûte actuellement \$202 à Air Canada ou Canadien International. Il est de \$163 à Wardair.

Les deux sociétés aériennes les plus importantes, a rappelé M. McKendry, se plaignent ouvertement de cette guerre des prix, estimant que ces prix ne sont pas assez élevés.

Les pilotes
Pour la CALPA, l'association des pilotes de ligne, l'achat de

Incendie d'Alliance Québec Les « fuites » suscitent un tollé

MONTREAL (PC) — Les « sources anonymes » qui ont fait état de soupçons contre le président d'Alliance Québec, Royal Orr, dans l'enquête sur l'incendie des locaux de l'organisme, ont suscité une levée de boucliers, hier, du maire de Montréal au ministre de la Justice.

Le Service de police de la CUM a par ailleurs institué une enquête interne sur ces fuites, à la demande du président de la CUM. Au même moment, l'avocat de M. Orr, Harvey Yarovsky, affirmait tenir du Service de police que les rumeurs quant à l'arrestation imminente de son client étaient complètement fausses.

« Je suis en colère contre ceux qui ont lancé ces rumeurs viciées », a lancé M. Yarovsky, en précisant que M. Orr était toujours prêt à collaborer avec les enquêteurs.

Le maire de Montréal, Jean Doré, s'est dit « horrifié » par l'attitude des services policiers. Le procureur général du Québec, Gil Remillard, a déploré ces fuites qu'il qualifie de regrettables.

Un porte-parole du ministre Remillard a aussi indiqué que la police de la CUM n'avait encore remis aucun rapport d'enquête aux procureurs de la Couronne,

signe qu'on n'est pas encore prêt à procéder à une ou des arrestations.

La procédure qui doit être suivie dans un cas comme celui d'Alliance Québec prévoit qu'avant de procéder à une arrestation il faut obtenir un mandat d'un juge de paix. Cela suppose le dépôt d'une plainte par la Couronne qui sera basée sur le rapport d'enquête de la police. Le procureur de la Couronne qui autorise les plaintes à Montréal, M. André Vincent, a confirmé que les preuves étaient jusqu'à hier insuffisantes pour accuser qui que ce soit.

Mardi soir, M. Orr a confirmé que les enquêteurs lui avaient demandé s'il avait mis le feu. M. Orr a passé quelque temps dans les locaux avant l'incendie, ce que démontre le vidéo tourné par la Sûreté du Québec. Après avoir visionné le film, la semaine dernière, le directeur général d'Alliance Québec, Jeff Kushner, avait affirmé

Suite A-2, Alliance...

Fusion Molson-O'Keefe Les syndicats croient qu'il y aura peu de mises à pied au Québec

Même s'ils ignorent toujours le plan de restructuration de la nouvelle entreprise « Les Brasseries Molson », les dirigeants syndicaux présumant que la fusion de Molson et O'Keefe touchera peu les 3,500 employés du Québec.

« Lors d'un entretien avec les dirigeants de l'entreprise, ceux-ci nous ont parlé davantage des répercussions qu'aura la fusion dans le reste du Canada », a déclaré, hier, au SOLEIL le vice-président du Syndicat des employés de Molson, M. Pierre Bisailon. Selon lui, les brasseries du Québec se portent bien, alors que certaines tirent de la patte dans d'autres provinces.

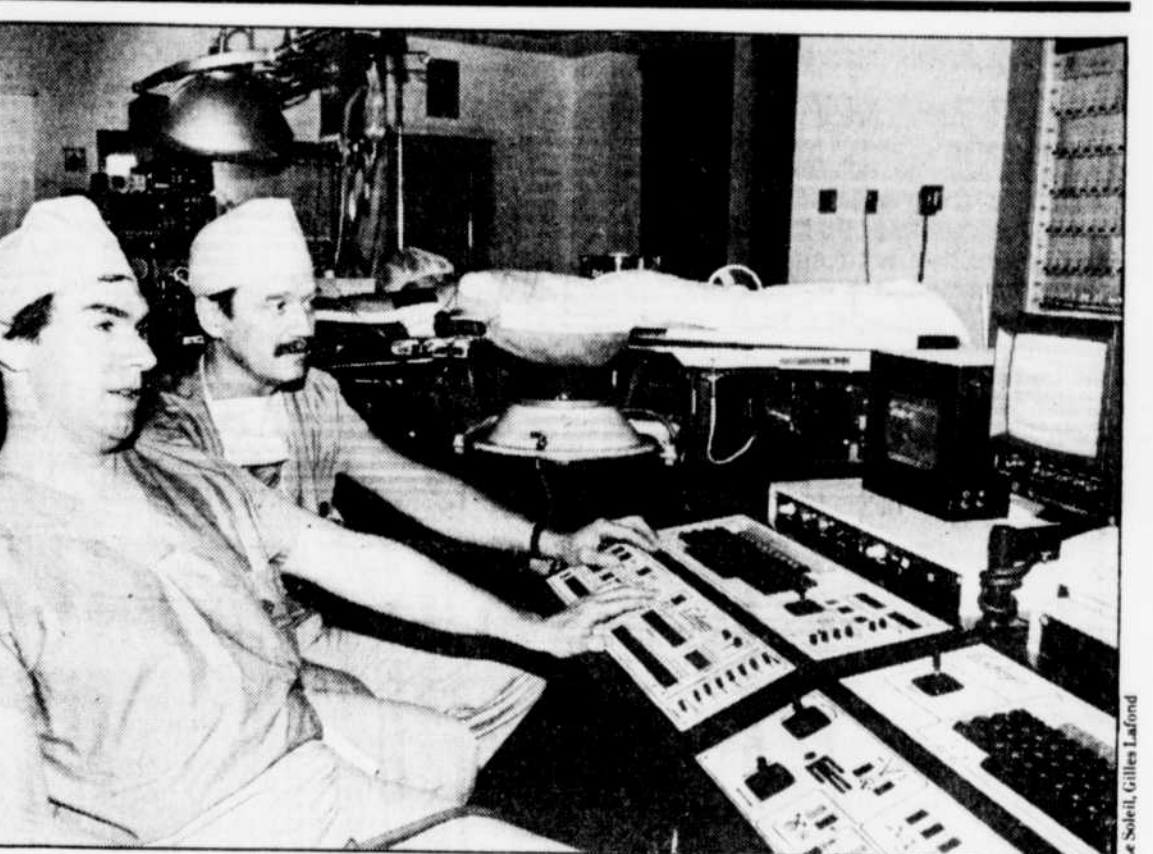
Le vice-président de la section 301 des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-FTQ), qui représente 1,500 employés d'O'Keefe, affiche la même confiance. « C'est surtout dans l'Ouest qu'il y aura des mises à pied », a indiqué M. Louis Bolduc.

À la section 1999 des Teamsters, qui regroupe une partie des distributeurs de Molson, on attend que le gouvernement fédéral ait approuvé la fusion, en regard de la loi sur la concurrence, avant de s'alarmer.

Interrogés par LE SOLEIL, les présidents de Molson et d'O'Keefe au Québec, MM. Jacques Allard et Ed Prévoist, n'ont pas voulu confirmer les prétentions des représentants syndicaux, afin de ne pas manquer de respect envers les dirigeants des autres provinces.

Les deux hommes ont répété que la majorité des emplois seront conservés et que la moitié de la réduction du personnel découlera des départs volontaires et des retraitements anticipés. Ce qu'estime crédible les porte-parole syndicaux, même s'ils ne peuvent chiffrer le nombre de syndiqués qui ont atteint l'âge de 55 ans.

Suite A-2, Molson...



Pour la fragmentation des pierres du foie, le patient est placé à plat-ventre sur une coupole qui bombarde ses calculs avec des ondes de choc. Les chirurgiens Yves-Marie Dion (à gauche) et Jacques Morin observent sur l'échographe la fragmentation du calcul. L'intervention se fait sans anesthésie et ne provoque pas de douleur.

Première québécoise : les « pierres sur le foie » éliminées sans chirurgie

Deux opérations pour les « pierres sur le foie » (calculs biliaires) sans chirurgie, ont été pratiquées hier pour la première fois au Québec, quand les Drs Yves-Marie Dion et Jacques Morin, chirurgiens généraux de l'hôpital Saint-François d'Assise, ont réussi à pulvériser les calculs biliaires de deux patients, au moyen d'un appareil appelé le lithotripter.

L'intervention est faite sans anesthésie, dure une heure à peine, ne nécessite pas de longue hospitalisation et élimine aussi la longue convalescence, contrairement au traitement chirurgical, qui nécessite une hospitalisation de 5 à 7 jours et jusqu'à six semaines de convalescence. Pendant la phase expérimentale, précisent les deux chirurgiens, nous gardons les patients à l'hôpital pendant trois jours, pour observation, mais quand la technique sera bien rodée, nous pourrions traiter les patients en externe.

Connue en médecine sous le nom de lithotripsie des calculs vésiculaires, cette technique a débuté en Allemagne et en France il y a quelques années, mais elle en est encore au stade expérimental. Elle a débuté aux États-Unis il y a quelques mois et c'est la première fois hier qu'elle était réalisée au Québec.

Les Drs Dion et Morin rappellent que l'intervention chirurgicale de l'ablation de la vésicule biliaire est l'opération la plus fréquemment pratiquée en Amérique du Nord puisque 10 % de la population est touchée par cette maladie au cours de sa vie. Au Québec seulement, on pratique environ 20,000 chirurgies annuellement pour l'ablation de la vésicule biliaire.

La lithotripsie est une technique qui a été mise au point en Allemagne il y a quelques années, pour pulvériser ou fragmenter les calculs (ou pierres), en utilisant des ondes de choc. On l'a d'abord utilisée pour les calculs urinaires, mais l'expérimentation a démontré qu'elle est également efficace pour fragmenter les calculs logés dans la vésicule biliaire.

Pour l'instant, expliquent les deux chirurgiens, la technique ne sera appliquée qu'aux personnes qui ont trois calculs ou moins, et dont le diamètre ne

dépasse pas 1,5 centimètre. Cela revient à dire qu'une personne sur quatre environ pourra en profiter. Cette restriction est imposée parce que l'expérimentation indique que des calculs plus nombreux ou plus gros peuvent laisser des fragments importants qui pourraient provoquer un blocage du canal biliaire et occasionner ainsi des complications.

Les chirurgiens Dion et Morin ont commencé à s'intéresser à cette forme de traitement depuis plus d'un an et ont fait à cette fin des séjours dans un hôpital français pour s'initier à cette technique. On sait que l'hôpital Saint-François d'Assise

Suite A-2, Première...

Bourassa invite MacDonald à laisser les « maudites Anglaises » pour l'économie

LONDRES — Maintenant qu'il a fait les excuses publiques qui s'imposaient, le ministre Pierre MacDonald restera à l'écart du dossier linguistique, a affirmé hier le premier ministre Robert Bourassa.

excuses, il a admis son erreur, ce qui en l'occurrence était dans l'ordre. Pour l'avenir, sa première priorité, c'est la promotion économique du Québec et non pas de contribuer au débat linguistique.

Le premier ministre a souligné que les propos rapportés publiquement par M. MacDonald comme venant de députés libéraux n'avaient jamais été tenus lors des réunions du caucus ministériel. « Il refait à des

Suite A-2, Anglaises...

Suites de la première page

Wardair...

Wardair est une bonne nouvelle, puisqu'elle représente les pilotes de Canadien International, mais non ceux de Wardair.

Un porte-parole de la CALPA, M. Roger Burgess-Webb, a dit de cette union qu'elle va « apporter la stabilité dans l'industrie ».

C'est le second mariage de grosses compagnies annoncé au pays en moins de 24 heures. Mercredi, Molson a annoncé sa fusion avec Carling O'Keefe, pour former la brasserie la plus importante du Canada.

À Montréal, le président-directeur général d'Air Canada, M. Pierre Jeannot, a indiqué que l'achat de Wardair par Canadien International ne change rien pour le transporteur aérien. M. Jeannot estime qu'Air Canada fait preuve d'assez de dynamisme sur le marché du transport aérien pour faire face à la concurrence.

« Nous évoluons dans un contexte concurrentiel à l'échelle du monde. Que ce soit en Europe, dans les pays de la ceinture du Pacifique, au Proche-Orient ou ici même au Canada, nous savons que nous avons l'envergure et le dynamisme voulu pour nous mesurer aux autres compagnies aériennes et nous tailler une place sur le marché », déclare le président-directeur d'Air Canada dans un communiqué.

Anglaises...

propos qu'il a pu entendre de certains députés. Il a pu y avoir des commentaires à l'extérieur du caucus », a expliqué M. Bourassa.

Quant au ministre, visiblement très affecté par les retombées de cette affaire, il paraissait fort mal à l'aise tandis que M. Bourassa, assis à ses côtés, faisait sa déclaration.

M. MacDonald a dit espérer que cet incident soit maintenant clos. Il a reconnu que les derniers jours avaient été « très, très difficiles » pour lui.

Autres textes sur Bourassa en page A-4

Alliance...

qu'aucun de ses employés n'y apparaissait. Questionné sur ces affirmations hier, M. Kushner a répondu que « M. Orr n'est pas un employé ». Il est bénévole.

Le maire Jean Dore demande lui à la CUM et au ministère de la Justice « de s'assurer qu'on rappelle aux enquêteurs que des mesures sévères peuvent être prises contre ceux qui dérogent à la confidentialité ».

Indigné, le maire a précisé que les allusions concernant M. Orr dans les médias étaient aussi « malveillantes ». « Si ces personnes ont des accusations à porter, qu'elles le fassent. Entre-temps, pendant qu'on fait enquête, on se la ferme », a-t-il tranché.

La Ligue des droits et libertés a émis un communiqué dans la journée demandant aux autorités responsables de rappeler à l'ordre les policiers impliqués dans cette affaire.

« Si la police de la CUM a des éléments de preuve contre une ou des personnes, elle doit d'abord les déposer devant les tribunaux et non dans les médias. Le comportement des policiers de la CUM est en violation de son propre Code de déontologie et de discipline », note l'organisme, selon qui le « coulage » d'informations par les policiers de la CUM constitue une atteinte aux droits des personnes et organismes mis en cause, notamment le droit à la réputation.

M. Orr, a également réclamé hier la tenue d'une enquête interne. « J'exige d'une enquête sérieuse soit faite sur la façon dont la police procède dans ce dossier. Je ne suis pas un expert en la matière, mais il me semble qu'il y a des choses qui ne vont pas. C'est maintenant impossible pour moi de rester muet devant tout ce qui se passe », a-t-il affirmé au cours d'un entretien.

M. Orr a passé la journée de jeudi à sa résidence de North-Hatley, dans la région de Sherbrooke. En après-midi, il a accordé une entrevue pour l'émission Le Point, de Radio-Canada, à l'église de cette municipalité anglophone.

Interrogé au sujet de la rumeur de son arrestation prochaine, M. Orr a déclaré qu'il n'y comprenait plus rien. « Je ne comprends plus ce qui se passe. Je me demande dans quelle société on vit. J'ai entendu parler de cette rumeur, qu'on était sur le point de m'arrêter. Ça n'a aucun sens. Je ne sais pas précisément d'où ça vient, mais j'ai parlé avec les policiers de Montréal aujourd'hui même (hier), et ils ont catégoriquement nié cette rumeur. »

Il a révélé que des représentants de la communauté anglophone lui avaient recommandé d'intenter des poursuites contre certains médias, à cause des attaques faites à sa réputation. Royal Orr a admis qu'il y songeait, mais il a précisé que les informations diffusées par les journalistes étaient, à son avis, le résultat de fuites délibérées venant des milieux policiers.

La vice-présidente aux affaires juridiques d'Alliance Québec, Kathleen Veil, ne croit pas pour sa part que les fuites originent de la police. « Nous avons de bonnes relations avec la police. Et je crois qu'elle se rend compte qu'il n'y a pas de preuves contre Royal ».

TVA rapportait d'autre part que le commissaire aux incendies de Montréal avait produit un rapport préliminaire sur l'incendie d'Alliance Québec à la demande du bureau du ministre de la Justice Gil Rémillard. Ce rapport mentionnerait que les policiers ont un suspect.

On a d'autre part appris qu'un corridor souterrain relie l'immeuble de la rue Crescent abritant les locaux d'Alliance Québec à un commerce attenant. La bande vidéo pourrait par conséquent prendre moins d'importance dans l'enquête. « Les policiers sont au courant de l'existence de ce corridor depuis un bon bout de temps », mentionne-t-on chez Alliance Québec.

Interrogé par Le Devoir l'ancien président d'Alliance-Québec, Eric Malloff, déclarait « qu'il est ridicule et impossible qu'on puisse accuser M. Orr d'avoir commis un acte criminel contre son propre organisme. Avec cette histoire le leadership de Royal Orr se trouvera probablement renforcé. Il deviendra une sorte de symbole, de martyr ».

Le directeur de la Commission scolaire « Eastern Township », qui emploie M. Orr à temps partiel, s'est également porté à la défense de ce dernier. « M. Orr est un employé modèle », a indiqué Hugh Auger. Royal Orr agit comme coordonnateur des programmes de collaboration entre la commission scolaire et l'industrie.

Dès demain dans LE SOLEIL

New York fut longtemps reconnue comme la capitale mondiale de la musique. Si elle ne peut probablement plus revendiquer ce titre, elle conserve toujours son pouvoir fascinant tant sur les musiciens que sur le public mélomane.

Le critique musical du SOLEIL, Marc Samson, a séjourné, l'automne dernier, dans la métropole américaine où il a rencontré de nombreux acteurs de la scène musicale new-yorkaise.

Dans une série d'articles dont la publication débutera demain, il fera découvrir à nos lecteurs les coulisses de cet univers merveilleux, où la compétition est féroce et où des carrières peuvent prendre naissance de façon fulgurante.



LA QUOTIDIENNE
tirage du 19 janvier
0-1-1
9-9-8-4

Molson...

Tout comme lors de l'annonce de la fusion, mercredi, MM. Allard et Prévost refusaient toujours, hier, de dévoiler le nombre de mises à pied. D'ici deux à trois semaines, ils comptent avoir avisé les représentants des 7,500 travailleurs canadiens et expliqué leur programme d'adaptation « modèle » qui s'étalera sur un à trois ans.

MM. Allard et Prévost soulignent d'autre part qu'il faut songer au nombre d'emplois qui auraient été perdus si les deux brasseries n'avaient pas fusionné. « À long terme, le regroupement est une protection pour les travailleurs. Il vaut mieux sacrifier au cours des deux prochaines années quelques emplois, au lieu d'en perdre 3,000 à 5,000 parce que nous ne pouvons faire face à la concurrence américaine. » Les Brasseries Molson manifestent aussi l'intention d'agrandir et de moderniser certaines usines, ce qui créerait des emplois.

Par ailleurs, les présidents se montrent confiants d'obtenir, d'ici trois à six mois, l'approbation d'Ottawa. « Aux premières heures du libre-échange, le Canada a une excellente occasion de permettre à deux entreprises de s'équiper à faire face à la concurrence américaine et mondiale », ont-ils affirmé.

En attendant, dès la prochaine fin de semaine, les syndicats organisent des rencontres d'information pour leurs membres afin de leur

indiquer l'heure juste et de les sécuriser. « Rien n'est changé pour le moment », note un permanent des TUAC.

Autres informations en page A-4

Première...

sise fut le premier hôpital au Québec à se doter d'un lithotripter pour le traitement des calculs urinaires, il y a deux ans, et c'est le même appareil qui est utilisé pour les calculs de la vésicule.

Étant donné que 85 % des calculs biliaires sont composés de cholestérol, on prescrit au patient un médicament qu'il doit prendre chaque soir pendant 15 jours avant la lithotripsie, et pendant trois mois après l'intervention. Ce médicament est en fait composé d'acides biliaires synthétiques, lesquels ont la propriété de ramollir les calculs et de dissoudre les fragments.

L'équipe de Saint-François d'Assise est la seule à appliquer ce traitement aux acides biliaires, courant en Europe, alors que les deux seuls autres centres canadiens à faire depuis peu la lithotripsie des calculs biliaires, soit ceux de Vancouver et de Halifax, font seulement la fragmentation des calculs sans traitement aux acides biliaires, ce qui impose de restreindre la technique aux personnes qui n'ont que de très petits calculs.

VENTE DE JANVIER



CHEMISIERS TWIK

19.99

rég. jusqu'à 45.00

de la chemiserie twik, le chemisier en coton oxford, des blouses et chemisiers de toutes sortes en coton, rayonné, des styles à écussons, rayures, couleurs assorties, du blanc surtout.



ROBES TWIK

29.95

rég. jusqu'à 95.00

de la collection twik, des robes style polo ou chemisier à poches appliquées, taille extensible, en toile coton, des styles ouatines, des robes deux-pièces, chemisier et jupe longue à petits pois blancs sur fond noir ou bleu, couleurs et grandeurs assorties.



TEE-SHIRT RAYÉ

19.99

rég. 35.00

pour twik des tee-shirts en jersey de coton avec encolure multi-boutons, coutures surfilées, des rayures en marine, brun, vert, vin sur fond ecru, grandeurs assorties.

ANORAKS DE SKI

29.95

rég. 129.95

deux styles exclusifs d'anoraks en toile de nylon, entredoublure ouatmée, style taille coulissée ou forme blouson, couleurs et grandeurs assorties.

PULLS TWIK

19.99

rég. jusqu'à 65.00

pour twik, tout un choix de pulls en laine d'agneau, maille de coton, tricot jacquard, des formes variées, des styles courts et carrés, des cardigans à boutons recouverts, couleurs et grandeurs assorties.

PARKAS

TROIS-QUARTS

29.95

rég. 120.00

de la collection twik, le manteau trois-quarts, style chasse, en toile de coton, boutons de métal et patch de cuir expedition, couleurs et grandeurs assorties.



BAS OPAQUES COTON/LYCRA

TWIK

7.99

rég. 9.50

un collant exclusif pour twik, en coton/lycra, style opaque, couleurs assorties.

GANTS

DEUX DANS UN

29.95

rég. 35.00

gant de tricot dans un gant de cuir avec poignet à réglage adhésif, couleurs assorties.

GANTS DE CUIR

19.99

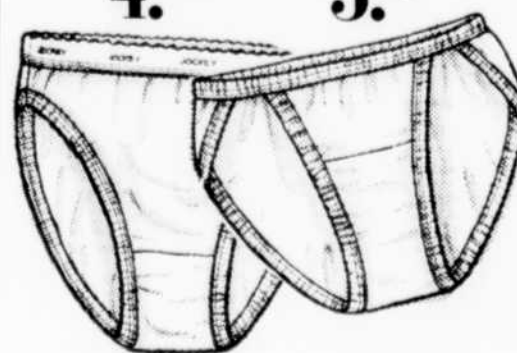
rég. 24.95

un gant en cuir uni double de tricot, noir.

CULOTTES

PUR COTON

4.99 3.99



CHAUSSETTES

3.99

rég. jusqu'à 7.50

choix de chaussettes unies, courtes à revers, en tricot chine, couleurs assorties.



la maison
simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

Les CRSSS se réjouissent de la politique de santé mentale...

La nouvelle politique de santé mentale rendue publique cette semaine fait presque sauter de joie la conférence des conseils régionaux de la santé. On se réjouit de l'implication des familles et des organismes communautaires pour soigner les personnes avec des troubles mentaux; de même, les CRSSS ont toujours favorisé la régionalisation de l'organisation des soins en maladie mentale, comme le préconise la politique de santé mentale de la ministre Lavoie-Roux.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Bien sûr, les \$32 millions en quatre ans prévus par Mme Lavoie-Roux pour supporter la nou-

velle politique, seront peut-être insuffisants. « Lorsque chacune des régions du Québec aura défini son plan d'organisation, il y aura eu des consultations publiques. S'il manque de l'argent et si la société québécoise est prête à en mettre plus sur la santé mentale... » Pour le vice-président de la conférence des CRSSS, M. Michel Léger, la question d'argent est prématurée, mais pas insurmontable.

Dans chaque région du Québec, le CRSSS (conseil régional de la santé et des services sociaux) mettra sur pied un comité tri-partite (1/3 des membres proviendra des établissements du réseau de santé, 1/3 des organismes communautaires, 1/3 de la communauté). Ce comité définira, d'ici à avril 1990, les effectifs et les besoins en santé mentale. A chaque année, pendant quatre ans, \$8 millions seront répartis, selon les besoins des régions.

Déjà, estime M. Léger, la plupart des régions ont déjà commencé à se pencher sur la question de la santé mentale. La nouvelle politique accélérera le processus. La décentralisation permettra, par exemple, à une région de mettre l'accent sur des centres de crise, à une autre sur les visites à domicile des professionnels.

Aux yeux de M. Léger, la désinstitutionnalisation déjà entreprise des malades mentaux se poursuivra et pourrait — pourquoi pas? — toucher le personnel médical et infirmier; rien n'empêchera les consultations de se faire dans les foyers d'accueil plutôt qu'en institution.

Inévitablement, la nouvelle politique implique un changement d'attitude. « Le milieu de la santé mentale n'a pas l'habitude de travailler avec la famille, les parents, les organismes communautaires. D'ores et déjà, d'autres personnes que les psychiatres soigneront le malade », a déclaré M. Léger.

... mais les infirmières l'accueillent avec réserve

MONTREAL (PC) — La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) accueille avec beaucoup de réserve la politique de santé mentale annoncée cette semaine par la ministre de la Santé et du Bien-être social, Mme Thérèse Lavoie-Roux.

La fédération craint entre autres que la somme de \$32 millions sur une période de quatre ans, pour la mise en œuvre de la politique, ne soit insuffisante. On doute que ce budget puisse permettre de combler les besoins en formation ou en recherche. De plus, « aucune opération prévue au plan d'action n'est, dans le document, chiffrée en terme de coûts », fait-elle remarquer dans un communiqué.

On s'inquiète d'ailleurs de ce que la ministre, en ne parlant que de formation de base dans les universités, « néglige la révision des programmes pour toutes les étudiantes en techniques infirmières au niveau collégial. Les collèges continuent de former en très grande majorité des infirmières », souligne la FIQ.

Le syndicat considère également que la nouvelle politique ne va pas assez loin en ce qui concerne la prévention. La ministre ne mentionne pas clairement les moyens qu'elle entend prendre

pour prévenir les maladies mentales, note la fédération. « Tout au plus y parle-t-on de poursuivre la réflexion sur certains thèmes tels la pauvreté et la santé mentale, l'influence du milieu de travail, etc. »

On aurait aussi souhaité que la ministre propose des orientations claires concernant de nouvelles approches thérapeutiques alternatives. La fédération se veut également prudente en ce qui touche la responsabilité des familles dans le domaine de la santé mentale, disant craindre qu'elle ne devienne trop grande.

La FIQ se réjouit toutefois de ce que le gouvernement reconnaisse le rôle essentiel des organismes communautaires, dont plusieurs interviennent déjà dans le domaine de la santé mentale. Elle entend d'ailleurs s'assurer que les promesses de financement de ces groupes, de même que des regroupements de bénévoles et des comités de bénéficiaires, se traduisent par des « subventions consistantes ».

La nouvelle réglementation de l'aide sociale entrera en vigueur le 1er août

(PC) — Le gouvernement vient de rendre publique la nouvelle réglementation de l'aide sociale adoptée mercredi par le Conseil des ministres.

Cette réglementation entrera en vigueur le 1er août prochain, après avoir été analysée deux jours par les députés membres de la commission parlementaire des Affaires sociales, le 31 janvier et le 1er février prochains.

La volumineuse réglementation de 64 pages comprend 124 articles et quatre annexes dont une avec appendice. Elle est rédigée dans un langage bureaucratique hautement technique.

Personne dans l'entourage du ministre de la Main-d'œuvre André Bourbeau n'était disponible hier pour répondre aux questions de la presse sur les modalités d'application de la réforme. La

secrétaire du ministre, Mme Lise Chainey, a expliqué que tous les adjoints du ministre étaient réunis « quelque part à l'extérieur » et ne pouvaient être joints.

On sait que la réforme de l'aide sociale forcera les parents d'un jeune assisté à lui fournir une partie des prestations. Le règlement prévoit comment sera calculée cette contribution parentale: elle sera égale à 40 % des revenus nets des parents qui, pour les fins du calcul, seront réduits eux-mêmes d'un certain montant variable selon le nombre d'enfants à charge.

Dans un bref communiqué, le ministre Bourbeau a expliqué que pendant une première année de transition, à compter du 1er août

1989, aucune réduction de prestation ne sera appliquée afin de « préserver les droits acquis des prestataires ».

Le règlement pourra être modifié à la suite de la tenue de la commission parlementaire. La version définitive en sera publiée dans la Gazette officielle du Québec avant son entrée en vigueur.

Quant à la porte-parole de l'Opposition, la députée péquiste de Maisonneuve Louise Harel, elle ne pouvait toujours pas commenter hier soir la réglementation dont elle n'avait pu obtenir copie au bureau du ministre, malgré ses demandes répétées.

Mme Harel a déploré toutefois que les députés n'aient pas plus de 10 minutes à consacrer à l'étude de chacun des 124 articles du règlement parce que les débats ont été limités à deux jours sur l'ensemble de la question.

Depuis quelques années

Plusieurs centres hospitaliers réussissent à équilibrer leur budget en fermant des lits

MONTREAL (PC) — Tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'une mesure de dernier recours, l'Association des hôpitaux du Québec confirme que, depuis quelques années, plusieurs centres hospitaliers réussissent à équilibrer leur budget déficitaire en fermant plusieurs lits durant une certaine période de temps.

Selon les porte-parole de l'organisme, qui regroupe les 200 hôpitaux publics de la province, cette mesure est habituellement appliquée vers la fin de l'année budgétaire, qui se termine le 31 mars.

Hier, le quotidien montréalais La Presse annonçait que l'hôpital Notre-Dame avait décidé de fermer 88 lits durant plusieurs semaines afin de réduire son déficit.

Hier, en conférence de presse, la direction du centre hospitalier a tenu à préciser que la fermeture de 44 lits durant dix semaines, du 30 janvier au 3 avril, avait déjà obtenu l'approbation du ministère de la Santé et des Services sociaux, mais qu'on attendait une autre autorisation pour fermer 44 autres lits, du 6 février au 3 avril. Il a été impossible de savoir combien de patients pourront être affectés par ces restrictions.

Selon le directeur de l'hôpital, M. Marcel Labbé, cette mesure permettra d'annuler le déficit prévu de \$1,2 million. Avec ses 944 lits, l'hôpital Notre-Dame est le plus important centre hospitalier au Québec et son budget annuel est de \$127 millions.

Hausse des coûts

L'an dernier, Notre-Dame avait aussi fermé 62 lits durant une période de six semaines, pour équilibrer son budget. Mais, selon M. Labbé, cette réduction de service était surtout le résultat d'un manque de personnel.

Le déficit actuel serait attribuable à la hausse des coûts des médicaments, des prothèses et des fournitures médicales. « Ces augmentations ont été plus grandes que ne le prévoyait le ministère », a expliqué M. Labbé. Dans le seul domaine de la pharmacie, le déficit atteint les \$80,000.

Il a soutenu d'ailleurs que d'autres hôpitaux font face aux mêmes problèmes et que certains d'entre eux envisagent aussi de réduire leurs activités. Il n'a pas voulu donner plus de précisions.

Comme c'est le cas partout au Québec, les hôpitaux sont tenus d'équilibrer leur budget au cours de l'année. Pour l'hôpital Notre-Dame, ce bilan équilibré est même une condition pour l'obtention de deux subventions totalisant \$32,8 millions. Cet argent doit servir à faire des travaux majeurs dans les départements de l'urgence et de la radiothérapie.

Pour sa part, le Comité provincial des malades a dénoncé, hier, la situation, en faisant valoir que l'hôpital devait choisir un autre moyen pour équilibrer son budget. Le comité prétend que le centre hospitalier pourrait plutôt suspendre certains services moins essentiels et ultra-spécialisés.

M. Labbé répond que cette façon de procéder ne ferait que transférer les problèmes d'un hôpital à l'autre.



Le premier ministre Bourassa a déclaré qu'il avait été reçu chaleureusement par Mme Thatcher. La question linguistique n'a pas été abordée, a aussi affirmé M. Bourassa, la discussion ayant plutôt porté sur le commerce international, l'environnement et les finances publiques.

L'accord de Lac-Meech abordé

Bourassa fait une visite de courtoisie à Thatcher

LONDRES — Au sortir d'une rencontre de courtoisie que lui a accordée la première ministre britannique Margaret Thatcher, le premier ministre Robert Bourassa s'est montré ouvert à l'élargissement de l'ordre du jour de la prochaine ronde de négociations constitutionnelles.

textes d'ANDRÉ FORGUES
envoyé spécial du SOLEIL

M. Bourassa a raconté que la question de l'accord de Lac-Meech a été abordée pendant quelques secondes lors de l'entretien qu'ont eu les deux premiers ministres à la résidence de Mme Thatcher, au 10 Downing Street.

Après avoir réitéré sa confiance que l'accord se concrétiserait, M. Bourassa a expliqué à la presse que le Québec « ne peut pas refuser d'examiner les propositions ». Il pourrait donc accepter que les provinces récalcitrantes adoptent une résolution d'accompagnement en même temps que le Lac-Meech, mais à condition que cela « n'affecte pas le processus de ratification de l'accord ».

Cette possibilité de résolutions précisant les points que les provinces récalcitrantes voudraient voir discuter en priorité lors d'un prochain round constitutionnel a d'ailleurs été évoquée plus tôt cette semaine par le ministre Gil Remillard.

« Je ne peux pas donner une acceptation aveugle, sans voir le caractère des textes d'intention politique », a cependant précisé M. Bourassa. L'entente de Lac-Meech prévoit déjà les sujets qui feront l'objet de la prochaine ronde de pourparlers constitutionnels, ce ne serait donc pas une nouveauté ou un précédent de définir d'avance l'ordre du jour des négociations à venir, a expliqué le premier ministre.

Rencontre de courtoisie

D'autre part, un porte-parole de Mme Thatcher a expliqué au SOLEIL que c'est par courtoisie que la première ministre britannique a accepté de recevoir M. Bourassa, que leur entretien était à caractère privé, et qu'aucune indication ne serait donnée sur le contenu des discussions.

Il arrive de temps en temps que Mme Thatcher reçoive ainsi des chefs de gouvernement provinciaux et, dans le cas de M. Bourassa, la rencontre a duré 45 minutes, s'est contentée d'ajouter ce porte-parole.

Le premier ministre a de son côté affirmé qu'il avait été reçu chaleureusement et que Mme Thatcher l'avait invité à visiter ses appartements. La question linguistique n'a pas été abordée, a aussi affirmé M. Bourassa, la discussion ayant plutôt porté sur le commerce international, l'environnement et les finances publiques.

Le premier ministre a déclaré sortir de cet entretien rassuré sur le fait que la Grande-Bretagne s'opposera à ce que l'éta-

blissement du marché unique européen, à la fin de 1992, ne se réalise au détriment des autres pays du globe.

Gens d'affaires

D'autre part, encore hier M. Bourassa a eu des rencontres avec plusieurs hommes d'affaires. Il a notamment reçu Sir Alistair Frame, de RTZ Corporation, qui détient une filiale québécoise, la QIT Fer et Titane, de Sorel.

QIT devra d'ici quelques mois décider d'un investissement de plusieurs centaines de millions de dollars pour construire une nouvelle usine afin de répondre à la progression de la demande. « Les chances paraissent bonnes » que cette nouvelle usine soit construite au Québec, a indiqué M. Bourassa.

Rencontré également avec le président et le directeur général de E.H. Industries, Sir John Treache et M. Gilberto Bologna. Cette société anglo-italienne fait partie d'un consortium intéressé à fournir une centaine d'héli-

coptères dont a besoin la garde côtière canadienne.

Une proposition à cet effet sera présentée au gouvernement canadien dans trois mois. Dans ce cas-ci, le Québec est intéressé à maximiser les retombées éventuelles de ce contrat dans la province.

À Londres, M. Bourassa a aussi rencontré les dirigeants de British Aerospace. Partenaire dans le consortium européen qui construit les avions Airbus, cette société a déjà confié un sous-trait de \$400 millions à Canadair. British Aerospace envisage de s'établir au Canada, un investissement de plusieurs centaines de millions que le Québec veut accueillir.

Aujourd'hui, M. Bourassa rencontrera d'autres hommes d'affaires, dont les dirigeants d'Ultramar, avant de s'envoler en soirée pour Paris où il poursuivra sa tournée européenne.

Fusion de Molson et O'Keefe

Le premier ministre se montre optimiste

LONDRES — La fusion des brasseries Molson et O'Keefe pourrait conduire à de nouveaux investissements au Québec, selon les indications qui ont été transmises au premier ministre Robert Bourassa.

« La concentration des activités à Montréal apportera des résultats plutôt positifs », a déclaré hier M. Bourassa sur la foi de ces indications.

Laissant entendre qu'il en savait davantage qu'il ne pouvait en dire sur ce dossier, le premier ministre a affirmé que les suites de la rationalisation des activités des deux entreprises, après la fusion, ne seraient pas nécessairement négatives.

« Il reste à voir quelles seront les conséquences concrètes, a-t-il dit. On peut concilier le processus de rationalisation avec de nouveaux investissements. »

À Londres, hier, les informations transmises aux journalistes par l'entourage de M. Bourassa veulent que, même devenues associées et détenant chacune la moitié de l'entreprise fusionnée, les deux brasseries continueront leurs activités sur la même base qu'actuellement.

Simpson

D'autre part, dans le cas de la fermeture des magasins Simp-

son dans la région de Montréal, M. Bourassa s'est contenté de rappeler que le ministre André Bourbeau avait déjà annoncé la formation d'un comité de reclassement pour les travailleurs en cause.

Accompagné M. Bourassa, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Pierre MacDonald, a reconnu que le gouvernement ne peut empêcher ces fermetures. Il a ajouté avoir été informé que l'entreprise « agissait de façon responsable » face à ses employés, notamment les 900 qui travaillent au magasin du centre-ville de la métropole.

De ceux-ci, a précisé le ministre, 600 sont des travailleurs à temps partiel, une catégorie d'emploi où il existe une forte demande dans le secteur commercial, ce qui devrait leur permettre de trouver du travail. Chez les employés à temps plein, une centaine seraient mutés dans des magasins La Baie, tandis que les 200 autres bénéficieraient de préretraites ou tout au moins de bénéfices de départ qui permettront « d'amoindrir le choc ».



Le PQ n'est pas assuré de l'appui de la FTQ lors des prochaines élections

Le Parti québécois n'est pas assuré d'un appui de la FTQ (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec) lors des prochaines élections.

Textes de BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Le secrétaire général Fernand Daoust, a en effet indiqué hier au SOLEIL que la FTQ n'était pas encore fixée sur le type d'appui qu'elle pourrait accorder au PQ. « Non pas que les partisans du NPD-Québec nous poussent dans le dos, s'empresse-t-il de préciser, mais bien parce que la direction de la FTQ est encore marquée par le congrès de 1985 où les délégués avaient rejeté sa recommandation d'appuyer les troupes péquistes. »

M. Daoust se demande si sept ans après que le gouvernement péquiste eut décrété des gels et des réductions de salaire pour les employés du secteur public et parapublic, les membres de la FTQ sont prêts à passer l'éponge. Le secrétaire général espère que oui. Lors des élections de 1976, de 1981 et lors du référendum de 1980, la FTQ avait recommandé à ses membres d'appuyer le PQ.

Le secrétaire général juge qu'il est un peu prématuré d'annoncer si la FTQ continuera à soutenir le parti de Jacques Parizeau. « Certes, nous approuvons son projet de société et sa position sur le dossier de la langue, mais est-ce suffisant? » Il souligne également que la FTQ n'a pas encore fait de débat sur la question de la souveraineté.

Le bureau (l'exécutif) de la FTQ doit se réunir au début d'avril pour dégager une position en prévision des prochaines élections.

Une chose est certaine, même si la FTQ a appuyé le NPD lors des dernières élections fédérales, il n'est pas question qu'elle soutienne le NPD-Québec, un parti que M. Daoust qualifie de « d'anomalie de l'histoire ».

Par ailleurs, la FTQ n'a pas l'in-

tention de se laisser séduire par les appels du premier ministre Bourassa pour apaiser le climat linguistique au Québec. La question de la langue d'affichage préoccupe au plus haut point l'organisation syndicale qui y voit une menace à la francisation dans les milieux de travail. « En tant que première organisation syndicale au Québec, la FTQ se sent confiée une mission », souligne M.

Daoust.

À l'automne, la fédération organisera donc un colloque sur l'état de la langue en milieu de travail. Quelque 500 personnes sont attendues à Montréal. Le secrétaire général croit opportun que les comités de francisation des entreprises (de 100 salariés et plus) dressent un bilan et élaborent un plan d'action.

Louis Laberge et Fernand Daoust solliciteront un autre mandat

Louis Laberge et Fernand Daoust solliciteront un autre mandat de président et de secrétaire général lors du 21^e congrès de la FTQ qui se déroulera en novembre, à Québec.



Louis Laberge

Après 25 ans passés à la présidence et 20 ans au poste de secrétaire général de la plus importante organisation syndicale au Québec, les deux hommes sont toujours prêts à faire équipe. « Nous n'avons aucune hésitation à demander un renouvellement de mandat », a déclaré hier au SOLEIL, M. Fernand Daoust.

Leur réélection est de plus incontestable. « Il serait bien gênant pour quelqu'un de tenter de s'immiscer à nos postes », admet le secrétaire général.

Interrogés par LE SOLEIL, des dirigeants de syndicats affiliés à la FTQ confirment en effet que nul n'osera se présenter comme président tant que « Louis » n'aura pas tiré sa révérence. Et Louis et Fernand sont indissociables, même si les deux se sont fait la lutte au poste de président en 1964.

Il ne semble d'ailleurs avoir aucun goût de changement de direc-

tion au sein de la FTQ. « Louis Laberge fait bien son job, pourquoi souhaiter son départ. Il possède des entrées partout », mentionnent ses collaborateurs.



Fernand Daoust

Création prochaine d'un comité de reclassement pour les employés licenciés de chez Simpson

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, a annoncé hier qu'un comité de reclassement des travailleurs sera créé dans les prochaines semaines en vue de venir en aide aux employés licenciés de chez Simpson.

La fermeture, le 28 janvier prochain, du magasin Simpson dans le centre-ville de Montréal, entraî-

nera la mise à pied de 900 personnes (300 employés à temps plein et 600 à temps partiel). Ces licenciements découlent de la décision

prise par la compagnie La Baie d'Hudson de fusionner ses magasins Simpson et la Baie de la grande région de Montréal.

Le comité de reclassement sera formé de représentants de la compagnie, des travailleurs et du gouvernement du Québec. Le groupe de travail aura pour mandat de trouver des solutions en vue de

reclasser les employés congédiés. Des représentants du ministère de la Main-d'oeuvre ont été désignés hier pour rencontrer les employés et les porte-parole patronaux.

Le vice-président de la compagnie, M. David Crisp, a assuré au ministre Bourbeau qu'il se conformera à la loi et fera tout en son possible pour venir en aide aux travailleurs affectés par la décision patronale.

M. Crisp a expliqué qu'un certain nombre de travailleurs de chez Simpson pourraient être intégrés dans des magasins La Baie ailleurs ou obtenir une priorité d'embauche dans ladite chaîne de magasins.

Pour les imprévus!
SOLDE: TABLE ET CHAISES EN MÉTAL PLIANTES...

Cour. 19⁹⁸
Solde
1488\$
CHAQUE CHAISE

Cour. 149⁹⁸
Solde
9988\$
CHAQUE TABLE

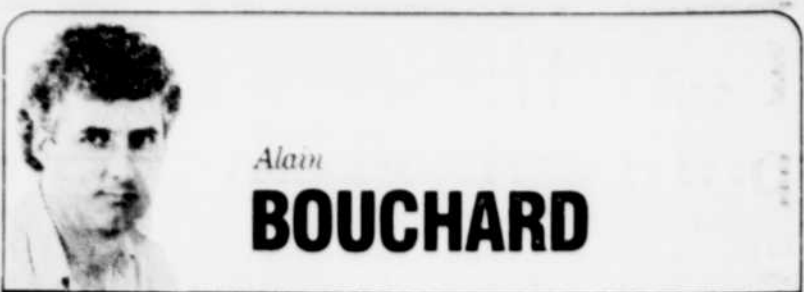
Notre combinaison de table pliante et de chaises métalliques sera fort appréciée lors de banquets ou pour les travaux d'équipe. Pratique comme pas une, la table présente un recouvrement lamé au fini noyer, facile d'entretien. Les chaises en métal de construction robuste sont offertes dans un grand choix de coloris. La table est signée Confor et les chaises, Meco.

Meubles Pascal

Montréal
Pascal ouest
Centre d'achats Le Bazar
3600, Côte Vertu ouest 336-7170
Pascal est
À l'ouest des Galeries d'Anjou
6800, Jean-Talbot est 254-4971

Québec
Pascal Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 659-4816

La belle vie!



Alain
BOUCHARD

Bagdad Garage (3)

L'ÉTAPE — Il y a un immense poster d'Elvis, au milieu, entre les deux lits. Et tout autour, des plus modestes, de Patrick Swayze (la vedette de *Dirty Dancing* surtout, de Peter quelque chose, le héros de *Magnum*, et de Linda Evans (Dynastie), presque camouflée entre les rideaux et la commode.

On est dans la chambre de Réjeanne. Réjeanne, la quarantaine, l'oeil bleu et vif, le rire genéreux. Elle a élevé ses enfants puis hop! le marché du travail, après 20 ans de « réclusion ». Sa chambre est criblée de décorations et de parures de toutes sortes, comme si elle avait voulu mettre toute la vie, toute sa vie, dedans.

Je parlais d'Elvis entre les deux lits. C'est qu'elle partage les lieux avec Isabelle, après les avoir d'abord partagés avec sa fille, l'été dernier.

C'est souvent comme ça que ça se passe, ici, à L'Étape : on décroche « la jobbe » parce que la soeur, le frère, le beau-frère, le « mon oncle » était déjà là avant. Et même par la fille, comme pour Réjeanne, aux cuisines du restaurant La Châtelaine, à deux pas de Bagdad Garage. Notre Bagdad Café à nous, quoi.

La chambre de Réjeanne est sur l'étage des filles, avec celles d'une douzaine d'autres femmes, dans le gros bloc beige un peu moche que vous apercevez, en traversant le parc, légèrement en retrait du restaurant, sur sa gauche. Il fait partie du « kit » de L'Étape. Il appartient à Petro-Canada, comme le garage et aussi comme le restaurant, à une certaine époque: de ramification en ramification, ce dernier n'a plus maintenant qu'un lien très éloigné avec la pétrolière.

S'il y a l'étage des filles, c'est qu'il y a donc, bien sûr, un étage des gars. Au premier précisément. On a mis les filles au rez-de-chaussée. Chaque étage a sa salle de lavage, de repassage et sa salle de bains avec douches. Et, au sous-sol, il y a une salle « familiale », avec téléviseur géant, jeu de fléchettes et distributrice à Seven-Up, Pepsi et à... bière. Important, dans le désert!

Étage des filles, étage des gars, et interdiction de se promener de l'un à l'autre, voilà la particularité de l'aventure.

« Ce serait le bordel, me dit le gérant adjoint du restaurant, Denis Fréchette. Parce que ces gens-là passent déjà la journée — ou la nuit — ensemble. Et qu'il ne faudrait pas mettre des histoires d'amour par-dessus ça. »

Ce que la plupart des femmes approuvent, dont Réjeanne. Et ce que la plupart des hommes seraient plutôt enclins à désapprouver, sous le couvert de l'anonymat, et même toute visière levée, comme Yvon Vallée, le boss du garage. Mais un boss, justement. Donc quelqu'un qui a peut-être moins peur de perdre son emploi pour avoir trop parlé...

Il y a même un travailleur qui fréquente une travailleuse « study », sans pouvoir aller lui conter fleurette dans ses quartiers. La règle, si on veut partager la même chambre : avoir déjà vécu en couple avant et de préférence être marié.

« De toute façon, me disent deux, trois femmes, ce bloc-là est bâti en papier mâché, et on entend tout ce qui se dit et tout ce qui se fait à côté, en dessous ou en dessus. Rien d'intéressant là-dedans. »

Une autre théorie circule. Les femmes seraient plus pour le règlement que les hommes parce qu'elles trouvent le fruit défendu plus romantique et beaucoup meilleur.

Superbe! Même si ce n'est pas très flatteur pour les mâles. Si j'ai bien compris la philosophie du règlement, il existerait donc pour être contourné intelligemment. Bref, pour mettre plus de discrétion et de poésie dans les choses de l'amour. Avis à German, Richard, Jean-François, Stéphane et autres employés de Bagdad Garage qui habitent tous dans le fameux bloc.

Il y a cinq mois que Réjeanne travaille à L'Étape. « Je suis très bien, ici. Je n'ai rien à redire. » Mais ce n'est pas bien long, cinq mois. Peut-être un témoignage encore tout imbibé de l'effet tout-nouveau-tout-beau.

Mais d'autres y sont depuis cinq, sept, huit ans. Comme Jacinthe, par exemple. Et entendent y rester encore longtemps. Moi qui croyais que le monde se trouvait là comme en punition, en attendant de se dégoter quelque chose dans la vraie vie.

Jacinthe travaille au restaurant depuis cinq ans. Elle doit être autour de la trentaine. « C'est parfois par tempérament qu'on en arrive à s'isoler dans des endroits comme ici, dit-elle. Moi, j'aime la solitude. J'aime rentrer dans mes pensées. Je lis. J'écris. »

Elle écrit de la prose comme : « A chacun d'aller puiser en son puits d'amour, car on est toujours le seul à pouvoir le faire »; et des vers comme :

« Si l'on pouvait ensemble s'inventer
Un mode d'emploi pour s'aimer
Caché au fond de notre intimité
Nous n'aurions jamais à le dévoiler. »

Et quand elle parle, elle finit toujours par mettre une belle grande analogie ou une belle grande image autour de ce qu'on dit. On parlait de l'importance de la musique, dans les lieux public ou autres. Elle a dit : « Les animaux produisent mieux avec de la musique; on met du FM dans les étables, pour que les vaches donnent plus de lait ». Et : « L'ouïe est le sens qu'on développe le premier et qu'on perd le dernier ». Je me demandais, entre autres, pourquoi fallait-il que les passants de La Châtelaine se fardissent absolument Marc Simoneau et la pub criarde qui va ordinairement avec.

Si Jacinthe y est depuis cinq ans, d'autres y sont de passage seulement. Comme Stéphane Tremblay, de Saint-Félicien, le bébé de L'Étape qui, à 15 ans, fait rire tout le monde en disant qu'il est en année sabbatique. « C'est ma grosse passe, dit-il, chaque fois qu'un client me demande ce que je fais aux pompes, à cet âge-là. »

Espigle « au max », incapable de tenir cinq secondes en place, Stéphane éprouvait certains ennuis avec ses profs. Il a décidé de prendre un « break ». Sa mère était tout à fait d'accord : à certains moments, il faut essayer autre chose. « Mais, dit-il, c'est évident que je retourne à l'automne. Je ne veux pas faire ma vie comme pompiste. »

À peu près imberbe, le cancre a plutôt l'air d'avoir 12 ans que 15. Il a répliqué à tout. Il a une binette à mettre dans *La guerre des tuques* et dans *Opération beurre de pinottes*. Il fait rire tout le monde qui arrête au garage. Et se remplit presque les poches de pourboires.

Mais Bagdad Garage, j'espère, compte plus que sur un gamin en sabbatique pour « renipper » la place.

Et pour ça, Petro-Canada devrait peut-être songer à lui donner d'autres conditions de « franchise » que dans ses établissements de la ville. Comprendre la situation particulière du désert blanc.

Éviter que le garagiste de « la route de la mort » ait à vendre son lave-vitre 40 Celsius \$3.21 le litre avant taxe, ce qui n'est pas loin du double de ce qu'on paie chez Canadian Tire.

Lundi : Et les haltes alors?

PRIÈRE-SECOURS
687-2220

**ON A BESOIN
DE TON AIDE
POUR ÉCOUTER**

Cours de
formation
prochainement
687-3553

**EXPOSITION
et VENTE**
**TAPIS D'ORIENT
ET DE PERSE**

Rendez-vous à l'hôtel
Loews Le Concorde pour
admirer notre magnifique
sélection d'authentiques
tapis d'Orient et de Perse
faits à la main. Tapis
neufs et semi-antiques.
Tous les tapis sont noués
à la main et proviennent
de l'Iran, du Pakistan et
de la Chine.

Une journée seulement:
Le samedi 21 janvier 1989
de 10 h à 17 h
à l'hôtel Loews
Le Concorde
1225, place Montcalm, Québec
Organisé par
Shuja Bashir & Cie

Place Bonaventure, étage "E"
(manifactory), suite 32 Elmira,
Montréal

Tapis, sculptures, verres, bijoux, céramiques,
luminaires, sculptures, objets d'art, tapis
d'Orient et de Perse.

Tél.: (514) 561-7847 et (514)
876-4043 / fax: (514) 561-7822

Musée de la Céramique, 1200
rue Notre-Dame, Québec, Québec

LE MONDE

Jaruzelski est prêt à négocier

VARSOVIE (AP,AFP) - Le leader de la Pologne, le général Wojciech Jaruzelski, a déclaré hier à Varsovie, en présentant l'offre gouvernementale de légalisation de Solidarité, que les conditions mises de l'avant étaient négociables.

Lors de l'une de ses rares conférences de presse, Jaruzelski a ajouté que ces conditions pourraient faire l'objet de négociations dans le cadre de la table ronde pouvoir-opposition promise depuis des mois par les dirigeants de Varsovie.

A Gdansk, le leader de Solidarité Lech Walesa a réagi avec prudence à la proposition, mais a dit que son syndicat en était arrivé à une étape cruciale dans son combat pour sa légalisation.

La proposition de Varsovie ne contient pas d'échéancier et ne stipule pas que le droit de grève serait interdit, bien que des dirigeants du Parti communiste polonais ont déclaré une période d'essai de deux ans au cours de laquelle tout arrêt de travail serait interdit.

Le général Jaruzelski n'a pas exclu une future rencontre avec Walesa.

L'Irak aurait l'arme biologique

BAGDAD (AP,AFP) - L'Irak a affirmé ne pas produire d'armes biologiques alors que plusieurs sources d'information occidentales soutiennent que Bagdad a obtenu cette capacité avec la complicité de scientifiques ouest-allemands.

Une source gouvernementale irakienne, citée par l'agence irakienne de presse INA, a démenti les « allégations » selon lesquelles « Israël a adressé une mise en garde à l'Irak par l'intermédiaire des Etats-Unis, le menaçant d'attaquer la prétendue usine de fabrication d'armes biologiques ».

Dès mardi, la chaîne américaine de télévision ABC affirmait que l'Irak fabriquait de armes bactériologiques.

A Bonn, Friedhelm Ost, le porte-parole du gouvernement ouest-allemand, a déclaré hier soir que selon des « indications isolées, la production d'armes bactériologiques aurait commencé » en Irak. Plus tôt en RFA, la chaîne privée de télévision RTL-plus a affirmé que des scientifiques ouest-allemands auraient été mêlés au projet.



Le président élu George Bush et sa femme Barbara ainsi que le vice-président élu Dan Quayle et sa femme Marilyn ont assisté hier soir, à Washington, à un gala musical faisant partie des festivités dans la capitale américaine.

Moscou relance le débat sur les armes nucléaires tactiques

VIENNE (AFP,AP) - L'Union soviétique a relancé le débat sur le sort des armes nucléaires tactiques et leur modernisation en annonçant, hier à Vienne, que les 50.000 soldats soviétiques qui seront retirés de l'Europe de l'Est allaient emporter avec eux leurs missiles à courte portée ainsi que d'autres armes.

Un porte-parole de l'OTAN a qualifié d'encourageante cette nouvelle communiquée par le ministre soviétique des Affaires étrangères Edouard Chevardnadze dans une allocution prononcée le dernier jour de la réunion de clôture de la Conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Le ministre a également annoncé que son pays révélerait d'ici la fin de janvier des détails sur la diminution de ses forces militaires en Europe.

Chevardnadze a précisé que l'URSS retirerait d'ici deux ans « d'Europe centrale des unités et formations militaires avec tout leurs armements organiques, y compris les missiles nucléaires tactiques ».

Chevardnadze a refusé de préciser un peu plus tard devant des journalistes, combien de missiles seraient retirés, mais il a indiqué que les chiffres seraient bientôt publiés.

Réactions

Les Etats-Unis se sont félicités du retrait de missiles nucléaires tactiques en Europe annoncé par l'Union soviétique, tout en soulignant que l'OTAN, qui avait pris l'initiative de ces retraits unilatéraux, maintiendrait sur le continent des forces nucléaires modernisées.

Depuis 1979, a déclaré le porte-parole du Pentagone Dan Ho-

ward, l'OTAN a réduit le nombre de têtes nucléaires en Europe de quelque 2.400, dont 1.400 depuis 1983. « La réduction unilatérale à laquelle nous sommes parvenus jusqu'à présent n'a en aucune façon été égale du côté soviétique », a-t-il souligné.

La décision soviétique est un « coup politique », a estimé pour sa part le secrétaire au Foreign Office sir Geoffrey Howe.

« Quand vous avez un chapeau aussi rempli de lapins bien armés que l'Union soviétique, vous pouvez en sortir des lapins bien armés pendant très longtemps », a commenté le chef de la diplomatie britannique à Vienne.

Un Canadien fait du pain sans blé

ROME (Reuter) - Un savant canadien a découvert une façon de fabriquer du pain sans blé, a annoncé hier Edouard Saouma, directeur de la FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

C'est « un rayon d'espoir pour un bon nombre de pays en voie de développement, en particulier les pays pauvres qui ne font pas la culture du blé ou qui ne peuvent pas se permettre d'en importer », a dit Saouma.

Après une longue série d'expérience, le Canadien Mortin Satin, technicien au service de la FAO, a découvert qu'on pouvait fabriquer

Ronald Reagan passe le flambeau à George Bush

WASHINGTON (AFP,AP) - George Bush devient aujourd'hui le 41ème président des Etats-Unis, tandis que Ronald Reagan, dont il a été pendant huit ans le fidèle adjoint, part pour une retraite en Californie.

C'est à midi, sur les marches du Capitole, que Bush, en présence de sa femme Barbara, de Reagan et de son épouse Nancy, jura solennellement devant le président de la Cour suprême, le juge William Rehnquist, « de remplir fidèlement les fonctions de président des Etats-Unis et de faire de son mieux pour préserver, protéger et défendre la Constitution des Etats-Unis ».

Bush prononcera ensuite son discours d'investiture. En 15 minutes, le nouveau chef de l'exécutif devrait donner un aperçu des grandes orientations qu'il compte donner à sa présidence. Bush a indiqué hier que son discours constituerait « un large appel au peuple américain à se mettre au travail et à s'entraider ».

D'autre part, le président élu a refusé de s'engager à tenir un sommet soviéto-américain cette année, au cours d'une interview accordée à plusieurs agences de presse.

Hausse d'impôt possible

Par ailleurs, Richard Darman, désigné par Bush pour diriger le Bureau du budget, a indiqué hier qu'il n'écarterait pas l'idée d'une augmentation d'impôt dans le cas de l'aggravation du déficit budgétaire.

Darman a toutefois affirmé que le président Bush avait la ferme intention de respecter sa promesse électorale de ne pas augmenter les impôts.

Darman a également souligné qu'avant de recommander au président une augmentation ou une création d'impôt, il prendrait en compte l'impact d'une telle décision sur la crédibilité du président.

Pas de conseils

De son côté, dans sa dernière entrevue donnée en tant que président des Etats-Unis, Reagan a déclaré qu'il ne donnerait pas de conseils spontanés à son successeur, mais qu'il serait heureux de l'aider s'il le lui demande.

Le président a dit qu'il croyait

que ses anciens assistants Oliver North et John Poindexter, impliqués dans l'affaire des ventes d'armes à l'Iran, seront lavés de toute accusation.

Avec le départ de Reagan, les Américains ont pour la première fois depuis Abraham Lincoln quatre anciens présidents en retraite. Reagan, 77 ans, rejoint à la retraite les anciens présidents Richard Nixon (1969-74), 76 ans, Gerald Ford (1974-77), 76 ans, et Jimmy Carter (1977-81), 64 ans.

En Bref

■ Lien direct prouvé

CHICAGO (AP) - Les cardiaques qui fument sont trois fois plus susceptibles d'éprouver des douleurs de poitrine ou de souffrir d'une mauvaise circulation sanguine que ceux qui ne fument pas, affirment des chercheurs américains. C'est la première fois que des scientifiques sont en mesure d'établir un lien direct entre le tabac et les maladies du cœur, note l'éditorial qui accompagne l'étude, publiée hier dans le Journal of the American Medical Association. Les données recueillies indiquent que les fumeurs sont plus susceptibles que les non-fumeurs de souffrir d'angine de poitrine, et de réduction temporaire du flot sanguin, ou ischémie.

■ Reagan donne le feu vert

WASHINGTON (AFP) - Le président Ronald Reagan, dans une des dernières décisions de son mandat, a autorisé hier les compagnies pétrolières américaines à travailler à nouveau en Libye. Cette décision a été prise « pour protéger les intérêts américains » et ne représente aucun changement dans l'attitude du gouvernement américain à l'égard de la Libye, a souligné le porte-parole de la Maison-Blanche Marlin Fitzwater en l'annonçant.

■ Nouveau premier ministre

BELGRADE (AFP) - La présidence yougoslave a chargé le croate Ante Markovic de former le nouveau gouvernement, après la démission le 30 décembre dernier du cabinet dirigé par Branko Mikulic, a annoncé hier l'agence Tanjug. Markovic, 65 ans, s'est illustré en dirigeant pendant 25 ans l'une des entreprises les plus performantes du pays, Rade Koncar, puis en devenant chef du gouvernement croate. Il est un partisan déclaré d'une économie de marché.

■ Thème du prochain synode

CITE DU VATICAN (AFP) - Le pape Jean Paul II a annoncé hier que la prochaine assemblée générale du synode des évêques aura lieu au Vatican du 30 septembre au 28 octobre 1990 sur le thème: La formation des prêtres dans les circonstances actuelles. Il s'agira de la VIIIème assemblée générale du synode. La VIIème avait été consacrée en 1987 aux laïcs dans l'Eglise et dans le monde.

■ Gorbatchev ira en Italie

ROME (AFP) - Le président soviétique Mikhail Gorbatchev est attendu en visite officielle en Italie en novembre prochain, a annoncé hier le ministre italien des Affaires étrangères Giulio Andreotti. A cette occasion, Gorbatchev pourrait aussi se rendre au Vatican pour rencontrer Jean-Paul II ainsi que son secrétaire d'Etat, le cardinal Agostino Casaroli, qu'il a déjà reçu au Kremlin en juin 1988.

ÉMISSION SPÉCIALE

UN PREMIER ENFANT

Quand on a un premier enfant, on a parfois l'impression que la vie de couple fiche le camp.

Ce soir, Janette Bertrand vous propose une émission spéciale de 2 heures sur le sujet. Deux couples et deux sexologues répondront aux questions de Janette et aux vôtres.



Parler pour parler
Avec Janette Bertrand

Realisation: Robert Lachapelle
En collaboration avec



Ce soir 22h

**LE MIEUX
C'EST DE
REGARDER**

**Radio
Québec
Câble 8**

Guerre de la morue « franco-française »

Comapêche retire un de ses deux chalutiers de la zone litigieuse

RENNES, France (D'après Reuter et CP) — La compagnie d'armement française Comapêche a décidé, hier, de retirer temporairement un des deux bateaux dont la présence dans une zone au large de Saint-Pierre-et-Miquelon avait provoqué de vives tensions avec les pêcheurs de l'archipel.

« La société Comapêche, après concertation avec les équipages, responsable et consciente de l'enjeu, a décidé, dans le but de mettre fin aux violentes tensions, de retirer temporairement le chalutier « Grande Hermine » du secteur où il était en exploitation du-

rant le temps de la négociation à venir », a indiqué la compagnie dans un communiqué publié à son siège de Saint-Malo, en Bretagne.

« C'est une victoire partielle », a déclaré pour sa part M. Victor Reux, conseiller économique à Saint-Pierre-et-Miquelon. « Dans le moment nous sommes heureux,

mais tout n'est pas terminé », a-t-il ajouté, visiblement épuisé.

M. Fernand Le Borgne, président de la Comapêche, avait annoncé un possible retrait de ses bateaux, mercredi, à l'issue d'une rencontre avec un conseiller du premier ministre de France, Michel Rocard. Il avait demandé un délai de 24 heures pour laisser aux équipages de la « Grande Hermine » et du « Victor Plevin » le temps de se prononcer.

La compagnie a justifié sa décision par les négociations en cours

entre la France et le Canada sur les zones de pêche.

« L'avenir des pêcheurs français dans le Nord-Ouest atlantique, la survie des entreprises concernées, le maintien de milliers d'emplois, sont attachés à la médiation en cours dans le conflit franco-canadien sur les quotas de pêche », a-t-elle indiqué dans son communiqué.

Comapêche a précisé que, « dans ce contexte déterminant pour leur avenir », les pêcheurs français ne doivent pas continuer à se donner en spectacle « dans un conflit franco-français d'une violence hors de propos et en opposition avec la défense de leurs intérêts communs toujours parfaitement pris en charge par le ministère de la Mer ».

Elle a souligné enfin la confiance accordée au gouvernement par les dirigeants de la Comapêche, puisque ce retrait s'effectue « en contradiction avec les droits légitimes du navire ».

Le retrait de la « Grande Hermine » avait été posé comme condition préalable à l'ouverture de négociations par les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon après de violents incidents en début de la semaine.

Les St-Pierrais continuent de tenir le Canada responsable de leurs malheurs

Malgré les accrochages avec Paris, les Saint-Pierrais continuent de tenir le Canada comme responsable de leurs malheurs dans la guerre de la morue.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

M. Jean Le Bailly, directeur commercial de la Société Interpêche, installée à Saint-Pierre, a tenu à apporter cette précision au moment où la bisbille « entre Français », ceux de de l'archipel et ceux du continent européen, fait bien paraître le Canada qui veut asseoir définitivement sa compétence sur les pêches dans les 200 milles au large de ses côtes.

Lors d'un entretien téléphonique, M. Le Bailly a laissé savoir que cette querelle est imputable aux manœuvres du gouvernement canadien. « Ottawa nous a fermé les unes après les autres les zones de pêche, a-t-il déclaré en substance. Il est évident qu'on est maintenant forcé de limiter l'accès des bateaux de la flotte métropolitaine », a-t-il fait savoir au sujet de leur secteur limité à quelques dizaines de kilomètres autour de l'archipel.

M. Le Bailly s'est dit convaincu

que les Saint-Pierrais payent en fait pour les ratés de l'économie de Terre-Neuve. « Le gouvernement canadien fait de la diversion pour masquer son incompétence à redresser la situation économique des Terre-Neuviens. »

À cet égard, il a mis en évidence que les pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon ne détiennent que 4 % des quotas alors que deux entreprises canadiennes en reçoivent plus de 80 %. Comme il l'alléguait l'an dernier, lorsqu'il a entrepris un jeûne à Québec pour protester contre les politiques d'Ottawa, il a accusé les fonctionnaires fédéraux d'être menés par les hommes politiques de Terre-Neuve.

« Tant que ça ne changera pas, ce sera Anglais contre Français », a-t-il lancé, en signalant que le Québec est aussi frappé d'interdit dans la zone de pêche hauturière des 200 milles.

L'archipel doit cependant s'attendre à peu d'appui du Québec dans ce dossier. Selon le porte-pa-

role de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQUIP), M. Jones Sheehan, « ce que je retiens, c'est que les Saint-Pierrais commencent à comprendre que la ressource est en mauvaise situation et que la flotte métropolitaine a beaucoup nui à la bio-masse. »

« Les débarquements ont diminué de 30 à 50 % dans la zone 3PS (celle de l'archipel) parce qu'il y a eu surpêche par cette flotte. »

Report possible de la reprise des travaux aux Communes

OTTAWA (D'après PC) — La date du 6 mars, comme début de la nouvelle session du Parlement, « n'est pas gravée dans la pierre », affirme un porte-parole du premier ministre Brian Mulroney, laissant ouverte la possibilité d'une reprise à une date ultérieure des travaux du 34^e Parlement.

Bruce Phillips, directeur des communications de M. Mulroney, a déclaré, hier, au cours d'une interview qu'on n'avait pas décidé de retarder la reprise des travaux des Communes, mais qu'on ne pouvait pas écarter cette possibilité.

« Nous n'avons pas changé la date et ne projetons pas de le faire en ce moment... mais ce n'est pas gravé dans la pierre », a-t-il dit. On s'attend à ce que M. Mulro-

ney procède bientôt à un remaniement afin de remplacer six de ses ministres défaits aux élections du 21 novembre et d'en nommer trois autres pour succéder à trois ministres qui ont pris leur retraite.

Un report de la reprise des travaux aux Communes permettrait aux nouveaux ministres ou à ceux qui ont changé de poste de se familiariser avec leurs nouvelles fonctions, les ministres devant habituellement apprendre leur métier sur le tas.



Pierre

CHAMPAGNE

Mon superflic sous-ministre?

Il est rumeur, au bureau du premier ministre, que le superflic qui avait été mandaté pour découvrir l'identité des redresseurs, Roger Chartrand, soit sur les rangs pour devenir sous-ministre adjoint à la Protection civile.

C'est du moins ce qu'affirment « les redresseurs » dans leur plus récente lettre. Ces redresseurs, des hauts-fonctionnaires bien placés au bureau du premier ministre, sont bien au fait des nominations importantes et ils aiment bien m'en informer.

« L'abrasif », le chef de cabinet du premier ministre, Mario Bertrand, est coincé entre le Parti libéral et la Sûreté du Québec », affirment les redresseurs.

« En effet, le nouveau sous-ministre de la Sécurité publique, Jacques Beaudoin, veut nommer sous-ministre adjoint à la Protection civile, son ancien adjoint à la Sûreté du Québec, Tancrede Paquet », précisent les redresseurs.

Par ailleurs, ajoutent-ils, Pierre Bibeau, le responsable des relations avec le parti au bureau du premier ministre et Renaud Caron, secrétaire général associé aux emplois supérieurs, veulent nommer Roger Chartrand.

« Surveillez bien l'abrasif, précisent les redresseurs, et vous allez le voir trancher en faveur de la Sûreté. »

Je ne connais pas, personnellement, le dénommé Tancrede, mais Roger Chartrand par exemple, je vous l'ai présenté, en long et en large, le 28 novembre dernier. Pour faire une histoire courte, rappelons simplement qu'en 86, Chartrand a démissionné de la SQ et qu'il travaille maintenant comme « consultant en sécurité », comme détective privé si vous préférez, pour le Parti libéral. Et c'est Pierre Bibeau qui lui a demandé, vers la mi-novembre, d'enquêter sur « les redresseurs ».

Âgé de 48 ans, M. Chartrand a été chef de police à Laval par interim, commandant de la SQ en Abitibi et inspecteur chef au quartier général de la SQ à Montréal.

Mais ce n'est pas pas lui que Jacques Beaudoin veut nommer, c'est Tancrede. Suite dans quelques semaines. On verra bien, alors, qui du tandem Beaudoin-Bertrand ou du tandem Bibeau-Caron aura réussi à faire passer son favori.

Les Québécois et leurs mots

Annette Paquet vient de publier une « étude sémiologique et sociolinguistique des régionalismes lexicaux au Québec ». Ouf ! Qu'en termes élégants ces choses sont dites. C'est un livre de 130 pages, vendu au prix de \$19.95, qui nous parle de mitaines, de placotage, de boucane, de tuque, de poudrière. Bref, un genre de dictionnaire français-québécois qui peut, pour certains passionnés de la langue, être intéressant. Personnellement, je me retrouve davantage en écrivant une cabane à sucre (traduction de sugar shack) qu'une sucrerie de l'érablière.

Les fourrures du Québec

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a publié, récemment, le résultat de la vente, entre le 1^{er} septembre 1987 et le 31 août 1988, de peaux d'animaux à fourrure sauvages capturées dans la province de Québec.

Cela totalise environ un demi-million de peaux pour une valeur approximative de dix millions de dollars. Au Québec seulement.

La fourrure la plus onéreuse est celle de l'ours polaire. On en a vendu 35 à une valeur approximative de \$1,369.39. L'année précédente, la peau d'ours polaire ne se vendait que \$420 chacune. On en avait vendu 44. Si vous en avez une dans votre salon, en face du foyer, conservez-la précieusement. Elle a triplé de valeur dans un an.

Par ailleurs, la peau de loutre a été vendue, cette année, en moyenne \$32.67; la peau de castor \$25.90; la peau d'écureuil \$0.48; la peau de rat-musqué \$3.29; la peau de vison \$32.95; et la peau de loup \$95.16.

Comme on peut le constater, le piégeage des animaux à fourrure demeure une activité économique très importante au Québec.

Ainsi, il est bon de rappeler qu'un traqueur qui vend en son nom des fourrures qu'il n'a pas lui-même capturées, s'expose à des amendes variant entre \$400 pour une première offense et \$1,200 en cas de récidive.

Liste des directions des ministères

Les publications du Québec viennent de publier la liste des directions des ministères afin que l'on puisse mieux s'y retrouver au sein de l'administration gouvernementale. Ce bottin de 95 pages, qui se vend \$6.95, comprend toutes les adresses et les numéros de téléphone des cabinets de ministres et du personnel politique ainsi que des bureaux de comités; des bureaux des sous-ministres et des directions de communication de chacun des ministères; des offices, sociétés, régies et commissions avec les noms des présidents ou des directeurs généraux. Un index alphabétique de tous les organismes cités favorise une consultation rapide et efficace.

Exercices de tir

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Valcartier. La zone de tir se trouve à l'intérieur du camp. Ouf! Heureusement! Tous les chemins, routes et voies d'accès à cette zone du camp sont indiqués par des affiches qui en interdisent l'entrée.

Par ailleurs, on vous demande de ne pas ramasser des bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues pour les conserver en guise de souvenir. Si vous trouvez un objet du genre, prévenez la police de votre localité qui saura prendre les mesures nécessaires.

Vérités et sourires...

Le mot du jour est de Jacques Ferron: « La langue n'est qu'un prétexte; le véritable enjeu de la lutte est l'honneur de l'homme, qui ne peut se concevoir dans l'abaissement d'un peuple au profit d'un autre. »

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 644-4015, ou par la poste, en adressant le courrier au 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R 5J1.

Résultats

Tirage du 09/01/88

6/6	5/6 +	5/6	4/6	3/6	GAGNANTS	LOTS
6 9 14 16 19 28	26	423	18 299	316 563	0	177 870,30\$
		423			16	42 001,10\$
					423	1 214,90\$
					18 299	54,00\$
					316 563	10,00\$

VENTES TOTALES: 15 819 278,00\$
PROCHAIN GROS LOT: 09/01/21 (APPROXIMATIF): 4 000 000,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LIQUIDATION IMMÉDIATE DE BIENS PAR ENCAN PUBLIC

RE: **UNE IMPORTANTE BANQUE AMÉRICAINE**

A ORDONNÉ UN GEL DES COMPTES DE LA COMPAGNIE EN ATTENDANT LE RÈGLEMENT D'UN DIFFÉRENT DÉCOULANT D'UNE POURSUITE DES ACTIONNAIRES. LA COMPAGNIE CANADIENNE A DÉCIDÉ DE LIQUIDER TOUT SON STOCK EN INVENTAIRE EN VUE DE RÉCUPÉRER LES FONDS NÉCESSAIRES AU RÈGLEMENT.

VALEUR DE 4 000 000\$ DE TAPIS NOUÉS À LA MAIN ESTIMÉS ENTRE 100\$ ET 150 000\$ CHACUN

TAPIS D'ORIENT ET DE PERSE EN SOIE ET LAINE

DE 2'3" À 13'x19'

ACQUIS AU PAKISTAN, EN CHINE, EN EX-IRAN, EN INDE, EN TURQUIE, EN EX-AFGHANISTAN, ETC. QUALITÉ CERTIFIÉE TABRIZ, KESHDAN, INDO, KIRMAN, BOKHARA, KEZAK, TAPIS BELOUCHI RARES ET PIÈCES DE COLLECTION.

TOUTES LES PIÈCES SERONT VENDUES MORCEAU PAR MORCEAU AU PLUS OFFRANT PAR ENCAN PUBLIC EN ACCORD AVEC LES LOIS DU QUÉBEC. LA COMPAGNIE CANADIENNE (IMPORTATEUR) A AVISÉ LA BANQUE QU'ELLE DEMANDERA UNE COMPENSATION SI L'INVENTAIRE SE VEND POUR MOINS QUE SA VALEUR MARCHANDE.

BIENVENUE AU PUBLIC, AUX NÉGOCIANTS, AUX DÉCORATEURS, PIÈCE D'IDENTITÉ REQUISE À L'INSCRIPTION

UN JOUR SEULEMENT

LE SAMEDI 21 JANVIER 1989 À 11 h

INSPECTION À PARTIR DE 9 h 30

LE CHÂTEAU FRONTENAC

1, RUE DES CARRIÈRES
SALON JACQUES-CARTIER, QUÉBEC

MODALITÉS DE PAIEMENT: ARGENT COMPTANT, CHÈQUE VISÉ, MASTERCARD, VISA, AMERICAN EXPRESS, ARRANGEMENTS SPÉCIAUX.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE: QU'AU COURS DE L'ENCAN, IL Y AURA TIRAGE D'UN TAPIS D'ORIENT AUX QUINZE MINUTES.

ENCANTEUR TAPIS/COMPAGNIE DE LIQUIDATION
CITIZEN UNION FINANCIAL CORPORATION

CHACUN TAPIS EST VENDU AVEC UN CERTIFICAT D'AUTHENTICITÉ ET D'ESTIMATION

PIÈCE D'IDENTITÉ NÉCESSAIRE À L'INSCRIPTION; FRAIS DE MANUTENTION DE 10% AJOUTÉS AU MONTANT DE CHAQUE ACHAT.

VALIDE DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 22H (éclairé)

1/2

PRIX DU TARIF RÉGULIER

GLISSADES SKI DE FOND

piste éclairée
Limite: 1 coupon par client

le club
Mont-Tourbillon
LAC BEAUPORT

sauf semaine du 28 février au 3 mars 1989

DUOMNIBUS

REPAS POUR 2 PERSONNES

Chateaubriand garni
Buffet à salades
Bar à soupes
Bar à desserts
Bouteille de rouge ou blanc
Digestif du maître d'hôtel

59\$95 pour 2 personnes

L'OMNIBUS
RESTAURANT

2800, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) RÉSERVATIONS: 658-4303



LA NOUVELLE
DODGE
2000 GTX

Vous ne toucherez plus à terre.

AU VOLANT D'UNE DODGE 2000 GTX DOHC,

ON S'ENVOLE. PAS SEULEMENT À

CAUSE DE LA NOUVELLE SUSPENSION

CONTRÔLÉE PAR ORDINATEUR QUI

SOULÈVE ET ABAISSE AUTOMATIQUEMENT

LA VOITURE POUR L'ADAPTER

À TOUTES LES CONDITIONS ROUTIÈRES.

PAS SEULEMENT À CAUSE DES

2 ARBRES À CAMES EN TÊTE,

DU MOTEUR DE 2.0 LITRES,

16 SOUPAPES, 4 CYLINDRES,

NI DES FREINS ANTI-BLOCAGE

AUX 4 ROUES (EN OPTION).

PAS SEULEMENT PARCE QU'ELLE EST

FABRIQUÉE PAR MITSUBISHI ET QUE

C'ÉTAIT LA VOITURE DE L'ANNÉE

AU JAPON EN 1988. NI PARCE QUE LE

MODÈLE DE BASE SE VEND MOINS DE

16.000 \$* MOINS CHER QUE LA HONDA

ACCORD ET QUE LA TOYOTA CAMRY.

MAIS POUR L'ENSEMBLE DE CES RAISONS.

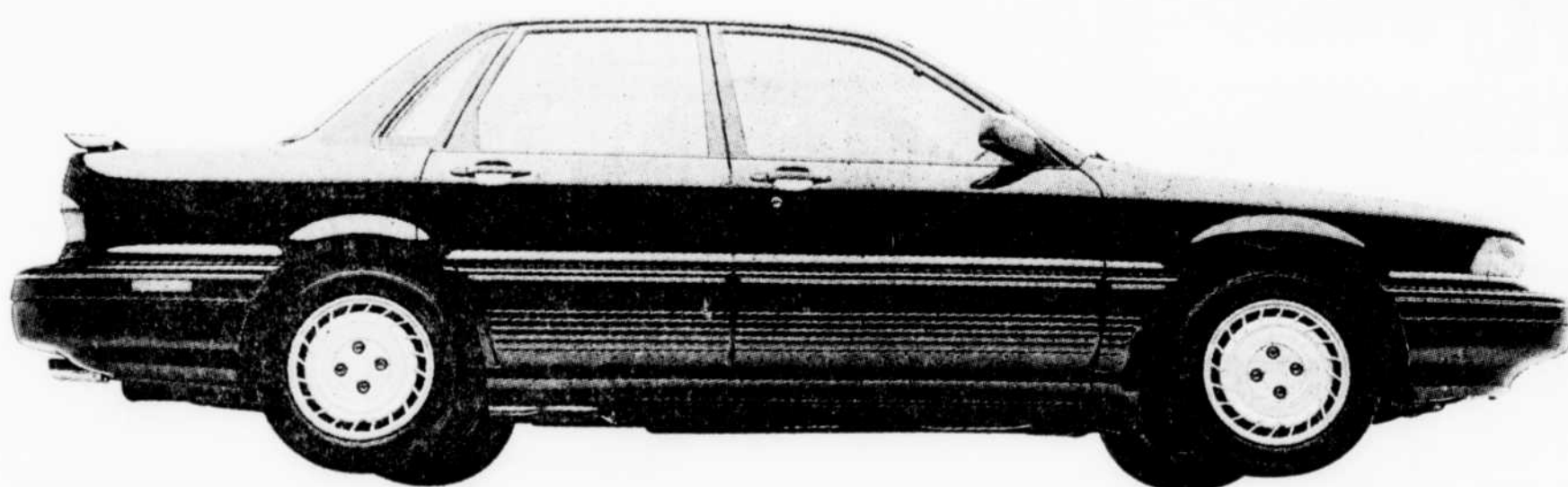
VOILÀ POURQUOI CHRYSLER A

UNE BONNE LONGUEUR D'AVANCE.

3/60

GARANTIE LIMITÉE
DÉTAILS CHEZ LES
CONCESSIONNAIRES

*P.D.S.F. Le prix de base des berlines 4 portes est
déterminé d'après le marché au moment de la publication.



Prenez de l'avance

avec CHRYSLER!